



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 8 février 2021 à 17 h.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Séance à huis clos

4. Trésorerie

- 4.1. Entente régionale du déploiement des ressources en sécurité incendie
- 4.2. Baliser le véhicule du directeur des incendies
- 4.3. Mise à jour du plan de gestion de débordement
- 4.4. Appel d'offres - Rue du Boisé
- 4.5. Mandat professionnel - Grange du village

5. Dossiers Urbanisme

5.1. Séance spéciale CCU 2021-02-02

5.1.1. PIIA

- 5.1.1.1 2196, avenue Royale
- 5.1.1.2 63, montée des Clairières
- 5.1.1.3 129-131, rue de la Tourbe
- 5.1.1.4 28, rue de Coubertin

6. Règlements

6.1. Adoption du règlement

- 6.1.1. Adoption du second projet de règlement de zonage #21-799 - Garderie

7. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 5 février 2021

Avis numéro : 2021-06

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

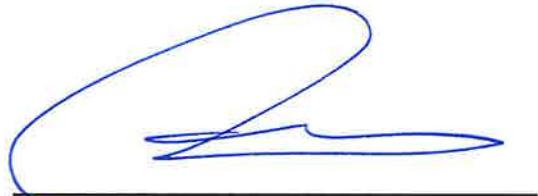
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 5 février 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5 février 2021.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier